

La Direction des Politiques, de la Coopération, du Suivi et de l'Évaluation (DPCSE)

Attributions :

- l'élaboration de politiques et de stratégies et de suivi et d'évaluation de leur mise en œuvre ;
- l'analyse des politiques et de leurs résultats ;
- la programmation des activités et des budgets d'investissements ;
- l'identification et la préparation des programmes et projets de développement de l'Élevage et du suivi et de l'évaluation de leurs résultats techniques, économiques et financiers ;
- le développement des outils de programmation ;
- la centralisation et la synthèse des informations sur le secteur de l'Élevage et du développement du système d'information ;
- la formulation et le suivi de la mise en œuvre de la politique de renforcement des capacités du ministère en liaison avec les partenaires de développement

Principales activités du Plan d'actions

- Elaboration de note sectorielle sur l'élevage pour la préparation de la SCAPP2016-2030
- Elaboration des plans d'actions (annuel et pluriannuel)
- Mise en place des programmes de suivi évaluation des plans d'action (élaboration de tableaux de bord par unité d'exécution)
- Conduite d'enquêtes pour le suivi des filières animales
- Conduite du système d'information sur les marchés

Principales réalisations :

1-Statistiques de l'élevage

- **Elaboration de l'étude sur le Projet de Recensement Général de l'Élevage (RGE) .**

Le Département de l'Élevage a réalisé en 2015, avec l'appui de l'office National de la Statistique (ONS) et de la FAO une étude sur le Projet de Recensement Général de l'Élevage (RGE)

- **Conduite d'enquête sur les paramètres de l'élevage**

La DPCSE a mené une enquête visant la collecte de données sur les aspects économiques démographiques, zootechniques et épidémiologiques du cheptel national.

Cette enquête a permis d'avoir les principaux résultats suivants :

La vocation pastorale des wilayas du pays fait ressortir distinctement trois grands ensembles:

- Le sud-est mauritanien, avec ses quatre (4) Wilaya (Les deux Hodhs, l'Assaba et le Guidimagha) où résident près de 82% des ménages pratiquant l'activité pastorale.
- Le centre-sud mauritanien, avec ses quatre (4) wilayas (Gorgol, Brakna, Tagant et Trarza) où résident moins de 14% des ménages enquêtés,
- Le grand nord mauritanien, avec ses quatre (4) Wilatas (Adrar, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou et Tiris Zemour) où l'élevage occupe une faible portion de ménages : moins de 5%.

Cinq (5) des wilayas du pays totalisent, à elles seules, près de 86% des familles d'éleveurs. Il s'agit du Hodh Echchargui, avec 39.96%, du Hodh El Gharbi, avec 15.07%, du Guidimagha, avec 12.72%; de l'Assaba, avec 10.53% et du Gorgol, avec 7.5%.

La répartition du cheptel mauritanien, entre les Wilayas, va largement en faveur des cinq grandes zones de concentration du cheptel que sont : le Hodh Echchargui (avec plus de 28%), le Hodh El Gharbi (avec plus de 14%), le Trarza (avec 10.45%), le Brakna (avec 10.37%), l'Assaba (avec 8.24%) et le Gorgol (avec un peu plus de 7%).

Les autres Wilayas du pays totalisent un peu plus 21% du cheptel national, toutes catégories confondues

La structure des troupeaux par catégorie donne :

Pour les bovins : Aux premiers âges, les petits bovins sont près d'être équitablement repartis : femelles non sevrés : 9.56%, mâles non sevrés : 7.65%. plus l'âge va de l'avant la pourcentage va, largement, en faveur des femelles : jeunes femelles : 10.54% contre 6.83% pour les jeunes mâles. Les vaches l'emportent largement (avec 57.25%) sur les taureaux, avec seulement 3.38%. La vente et l'abatage des mâles en sont les principales raisons

Pour les ovins : Comme chez les bovins, la répartition par sexe commence presque équitablement dès les jeunes âges : femelles non sevrées : 14.64%, mâles non sevrés : 12.92%. Avec l'âge, les proportions vont largement en faveur des brebis : 59.37% contre 13.06% seulement pour les béliers.

Pour les caprins : Comme chez les ovins, la répartition par sexe commence chez les caprins presque équitablement dès les jeunes âges : femelles non sevrées : 14.36%, mâles non sevrés : 12.49%. Avec l'âge, les proportions vont largement en faveur des chèvres : 64.63% contre 8.5% seulement pour les boucs.

Pour les camelins : Comme chez les ovins/caprins, la répartition par sexe commence chez les camelins presque équitablement dès les jeunes âges : femelles non sevrées : 14.13%, mâles non sevrés : 15.07%. Avec l'âge, les proportions vont largement en faveur des chamelles : 54.95% contre 12.51% seulement pour les chameaux

L'aptitude à se reproduire, ou fertilité du cheptel, est variable suivant les espèces. Elle est, globalement, plus élevée chez le cheptel transhumant de deux à cinq points. Chez les espèces, elle est plus élevée chez les ovins où elle atteint 43.5%, suivis des caprins où elle atteint 40.9%, suivis des bovins où elle atteint 32.9% et, enfin, chez les camelins où elle se limite à 29.3%.

les proportions de femelles dans les troupeaux de bovins, d'ovins, de caprins et de camelins sont respectivement de 54, 59, 66 et 58%. Des disparités ont été observés en faveur du système d'élevage transhumant pour tous les espèces sauf les bovins

Les entrées du cheptel constituent les principaux modes de son augmentation. Plusieurs modes son en vigueur en Mauritanie aussi bien chez le cheptel transhumant que sédentaire

L'augmentation par la naissance constitue le mode majeur d'entrée du bétail transhumant (96.34%) que sédentaire (90.56%). Pour le cheptel sédentaire, le mode d'entrée par achat vient en seconde position (plus de 3%), le confiage, ensuite avec 2.20%. Le mode d'entrée « autre » constitue des entrées importantes du cheptel sédentaire (plus de 3%). Le mode d'entrée par don reste, dans tous les cas, faible.

Les sorties du cheptel présentent plusieurs modes. La mortalité constitue la principale source de sorties du bétail avec 46.31% chez le cheptel sédentaire et 42.53% chez le cheptel transhumant. Les dernières années de sécheresse sont pour beaucoup dans ce taux élevé de mortalité. La vente du cheptel, sur pied, constitue une autre source de sortie non moins négligeable. Elle concerne plus de 45% chez le cheptel transhumant contre 40.98% chez le cheptel sédentaire. Les transhumants vendraient plus que les sédentaires. Il y a lieu de signaler que la Zakat, le Houbous et autres formes de dons de bétail constituent des modes de sorties assez importants pouvant aller jusqu'à plus de 9% du cheptel, toute nature confondue. Même si elle reste légèrement supérieure chez les transhumants.

Le taux de mortalité du bétail varie suivant les espèces : de 3.5% chez les camelins à 9.4% chez les caprins espèces la plus vulnérable. Les bovins et les ovins se situent au milieu avec 5.7% chez les premiers et 6.7% chez les seconds. Le taux de mortalité reste, dans l'ensemble, assez faible (6.7%).

La vaccination du cheptel est une pratique faiblement rependue parmi les éleveurs mauritaniens : de 15 à 61% des éleveurs ont déclaré avoir vaccinés leurs cheptels. Elle varie suivant le type d'espèce. Si les éleveurs des camelins sont les moins pratiquants de la vaccination, avec un taux ne dépassant pas 15.2%, les éleveurs des bovins le sont à un taux atteignant 61.2%. Les ovins constituent une espèce assez choyée et bénéficiant des soins relativement important ou 44.2% des enquêtés ont déclarés avoir vaccinés leurs bétails ovines. Malgré que les caprins, sont les plus fragiles, seulement 30% des éleveurs ont déclaré avoir vaccinés leurs bétails.

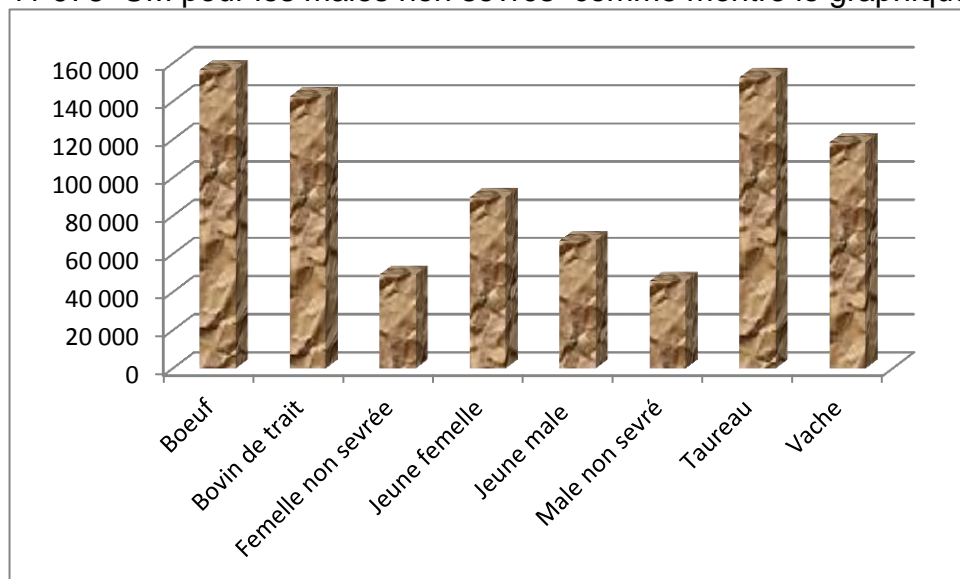
Les données de cette enquête serviront à établir une situation de référence pour certains indicateurs clés du département dont la tendance sera suivie grâce aux enquêtes programmées à partir d'avril 2016.

➤ Conduite d'enquête sur les prix du bétail

Cette enquête a permis d'estimer les prix du bétail conformément aux résultats suivants :

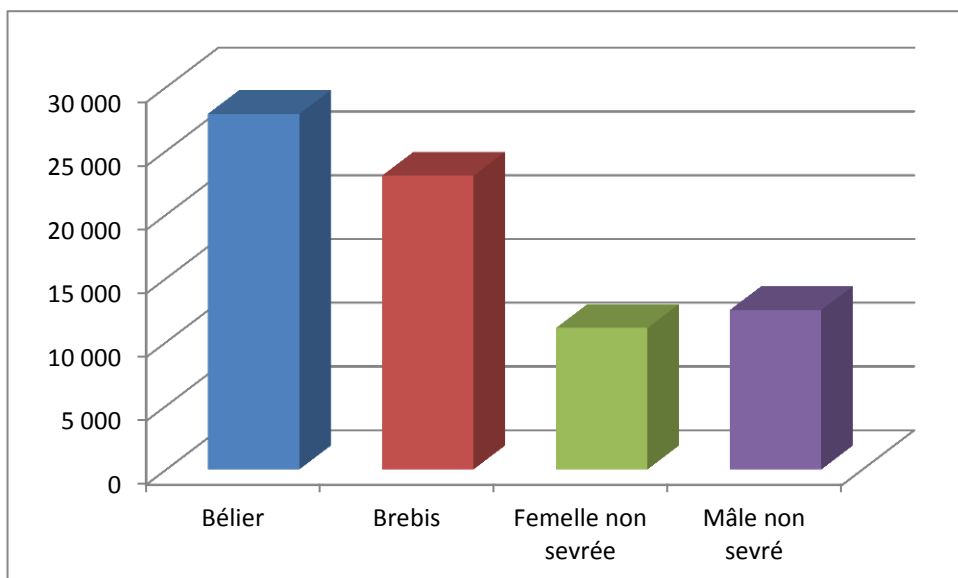
BOVIN :

Le prix du bovin se fluctue au niveau national entre 156 667 UM pour les bœufs et 41 978 UM pour les males non sevrés comme montre le graphique suivant



OVIN

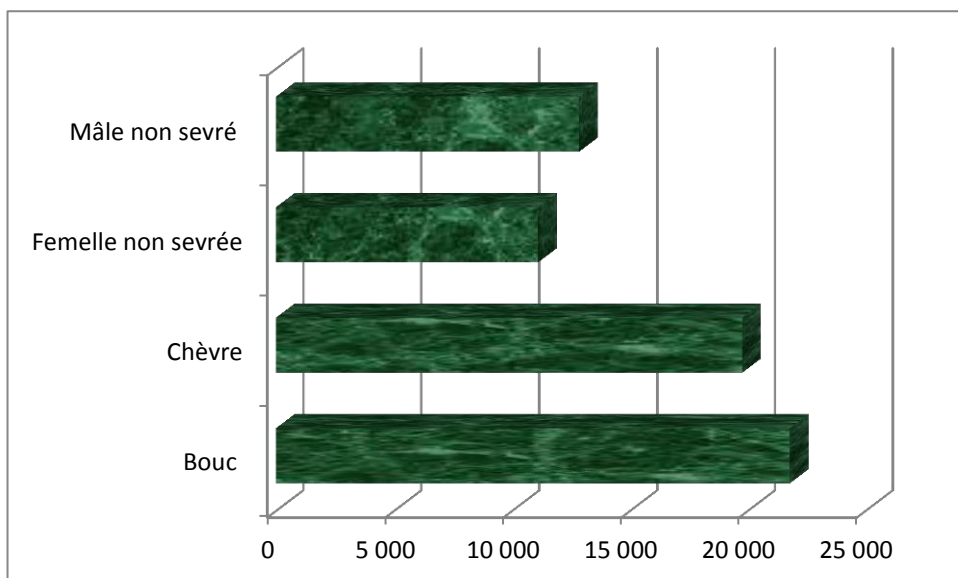
le tableau suivant montre que les prix des Ovins est quasiment homogène au niveau national, sauf une petite différence enregistré au niveau de prix du bélier, ce prix varie entre 35 000 UM au niveau de Trarza à 22 500 UM au GuidimaKha.



CAPRIN

Le prix moyen du bouc au niveau national est de 21 970 UM ; 19761 UM pour les chèvres ; 11106 UM pour les femelles non sevrée et 12838 UM pour les males non sevrés, le prix moyen du bouc varie entre 19 700 UM au Tagant à 25 033 UM en Assaba ;

Les autres types de Caprin n'ont pas enregistré des différences significatives de prix.



CAMELIN

L'enquête a montré que le prix moyen du chameau de trait est de 315 938 UM , les prix les plus élevés sont observés à Nouakchott (395 000 UM) et 323 500 UM au Hodh Echargui. alors que les prix les plus bas sont observés dans les wilayas du Hodh Elgharbi et l'Assaba.

Le prix moyen au niveau national de chameau est estimé a 261 914 UM ; 227 492 UM pour les chamelles ; 87755 UM pour les femelles non sevrées et 80 488 UM les males non sevrés.

2-Programmation et évaluation des programmes d'activités

➤ Programme d'activités

- Elaboration de l'état d'exécution du programme d'activités 2015
- Elaboration du plan d'actions 2016
- Elaboration du Manuel de suivi évaluation du ME : ce Manuel élaboré avec l'appui de la coopération Espagnole dans le cadre du projet appui aux DPCSE/ME/MA sera restitué au cours d'un atelier est prévue en février 2016 aux différents points focaux de suivi évaluation des différentes directions du Département et des services régionaux de s/e.
- Elaboration des tableaux de bord (TB) pour le suivi des activités du Département : ces TB seront présentés, au cours de l'atelier de restitution du manuel de suivi évaluation, aux point focaux des différentes directions du Département et des services régionaux de s/e.

➤ Evaluation du CSLP et préparation de la SCAAP 2016-2030 :

- Participation à l'élaboration du Rapport annuel 2015 de mise en œuvre du CSLP
- Participation aux réunions préparatoire à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030

3- Etat d'avancement des programmes et projets

Programme de Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agro-pastorale (RIMRAP)

L'objectif général de ce programme est de renforcer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Son objectif spécifique est de renforcer la gouvernance en matière d'accès équitable et de gestion durable des ressources dans le contexte du changement climatique.

Signature officielle de la convention de financement de ce programme a été effectuée le 18 février au Ministère de l'Economie et des Finances.

- **Formulation du projet :** Amélioration de la résilience des agropasteurs pauvres à travers l'amélioration de la gestion des troupeaux des petits ruminants